



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP  
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA

### AVIS PUBLIC

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,  
Directeur général et greffier-trésorier de la susdite Municipalité, que :**

Conformément à l'article 176.1 du *Code municipal* du Québec, le Conseil de la Municipalité de Cacouna tiendra une **séance ordinaire**, le **lundi 8 mai 2023 à 19h30**, au cours de laquelle aura lieu le dépôt du rapport financier du directeur général et greffier-trésorier ainsi que le rapport financier du vérificateur externe pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2022.

La séance se tiendra à la Salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des séances de ce Conseil.

Donné à Cacouna, ce premier (1<sup>er</sup>) jour de mai 2023.

**M<sup>e</sup> Félix Bérubé, notaire**  
Directeur général & greffier-trésorier